# CTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° 20230323-35



Communauté de communes Thiers Dore et Montagne

47 avenue du Général de Gaulle 63300 THIERS contact@cctdm.fr 04.73.53.24.71 www.cctdm.fr

Conseiller.e.s en exercice :

58

Conseiller.e.s présent.e.s :

48

Suppléant.e.s ayant voix délibérative :

2

Conseiller.e.s représenté.e.s :

5

Total votants:

55

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 MARS 2023 à 18H30

Séance présidée par : Tony BERNARD, Président

Date de la convocation: 16 mars 2023

Le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 23 mars 2023 à 18h30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS.

# Conseiller.e.s présent.e.s :

Jean-Eric GARRET, Bernard LORTON, Ludovic COMBE, Olivier CHAMBON, Maryse BARGE, Jean-Pierre DUBOST, Philippe BLANCHOZ, Tony BERNARD, Christiane SAMSON, Philippe CAYRE, Catherine MAZELLIER, Jean-Michel LAVEST, Thomas BARNERIAS, Chantal CHASSANG, Ghislaine DUBIEN, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Patrick SAUZEDDE, Marina DA COSTA, Bernard VIGNAUD, Pépita RODRIGUEZ, André DEBOST, Alexandra VIRLOGEUX, Daniel BALISONI, Frédéric CHONIER, Serge FAYET, Rachel BOURNIER, Serge THEALLIER, Stéphane RODIER, Hélène BOUDON, Claude GOUILLON-CHENOT, Sophie DELAIGUE, David DEROSSIS, Isabelle FUREGON, Pierre CONTIE, Catherine PAPUT, Michel COMBRONDE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Didier STURMA, Éric BOUCOURT, Francis ROUX, Farida LAÏD, Philippe BARRAU, Didier CORNET, Jean-François DELAIRE, Pierre ROZE.

## Conseiller.e.s ayant donné pouvoir :

Mohammed OULABBI à Catherine MAZELLIER Isabelle ROCHE-LACOMBE à Christiane SAMSON Daniel BERTHUCAT à Olivier CHAMBON Frédérique BARADUC à Frédéric CHONIER Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON

**Conseiller.e.s absent.e.s excusé.e.s :** Yves GACON, Michel COUPERIER, Jany BROUSSE, Georges LOPEZ, Didier ROMEUF.

**Conseiller ayant voix délibérative** : Sylvie CHAUNY, Christophe DOS SANTOS.

Secrétaire de séance : Pierre CONTIE

# AFFECTATION DES RÉSULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 BUDGET ANNEXE POLITIQUE DE LA VILLE

Rapporteur: Olivier CHAMBON, Vice-Président

Le Conseil Communautaire réuni sous la présidence de Tony BERNARD, Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par Tony BERNARD, Président,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice,

#### AR Prefecture

063-200070712-20230323-20230323\_35A-DE Reçu le 12/04/2023 Publié le 12/04/2023

Tout en rappelant que le résultat de clôture de la section de fonctionnement, issu du résultat comptable de l'exercice augmenté du résultat reporté de cette même section (compte 002), doit en priorité couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, lorsqu'il existe; ce dernier devant être corrigé du solde des restes à réaliser de cette même section. Le solde du résultat de la section de fonctionnement, après avoir couvert ce besoin de financement si nécessaire, et s'il est donc positif, peut, selon la décision du Conseil communautaire, être affecté à la section de fonctionnement (compte 002) et/ou à la section d'investissement (compte 001).

#### Considérant les éléments suivants :

Résultat de fonctionnement à affecter C = A + B	171 708,54
Résultat de l'exercice (A) : Recettes – Dépenses	208 588,40
Déficit de fonctionnement reporté (B=FR 002)	- 36 879,86
Solde d'exécution de la section d'investissement F = D + E	65 203,50
Solde exécution de l'exercice (D) : Recettes – Dépenses	86 487,26
Résultat antérieur reporté déficitaire (E = IR 001)	- 21 283,76
Solde des restes à réaliser (G) : Recettes – Dépenses (0 – 79 806)	0,00
Besoin de financement et/ou excédent de la section d'investissement (F+G)	65 203,50

Considérant la section d'investissement qui clôture sur un excédent cumulé (dont solde des reports) de 65 203,50€,

Et compte tenu de l'excédent de fonctionnement cumulé de 171 708,54.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

• Décide d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement comme suit :

Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (IR 1068)	
Affectation supplémentaire 'en réserves' (IR 1068)	
Report excédentaire en fonctionnement (FR 002)	171 708,54
Report déficitaire en fonctionnement (FD 002)	

**TOTAL VOTANTS: 55** 

**TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES: 55** 

Abstentions:

Conseillers présents : 50

Pour: 55

Représentés : 5

Non-participation:

Contre:

Pour ampliation certifiée conforme,

Le secrétaire de séance

**Pierre CONTIE** 

Tony BERNARD,

Président,

Maire de Châteldon